

*Ce fichier a été retranscrit automatiquement via un logiciel speech-to-text (Adobe Première Pro) et a ensuite été corrigé par une IA (OpenAI). La technologie peut être très positive, mais attention, la transcription n'est pas parfaite. Clément.*

Enfant : "Je ne suis pas du tout sur Facebook, donc je ne connais rien à Facebook. Je sais juste que, par exemple, ma maman utilise Facebook, mais moi, je ne m'y intéresse pas beaucoup. Je pense que c'est un réseau social plutôt pour les personnes âgées."

Clément Donzel : "Bienvenue dans ce podcast dédié à l'usage du numérique au sein de la famille et à l'addiction des jeunes aux écrans. Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'accueillir Emmanuel Bern, directeur des études au sein de l'agence de communication digitale Haven, et Cyril Di Palma, délégué général de l'association Génération Numérique, reconnue par le ministère de l'Éducation nationale. Cette association informe et sensibilise les parents, les élèves et les professeurs aux enjeux et aux risques du numérique. Ils évoqueront la dernière étude Born Social qui analyse les usages des réseaux sociaux chez les jeunes de 11 à 13 ans. Nous partagerons également des conseils et des recommandations pour accompagner les enfants dans leur utilisation des réseaux sociaux. Je m'appelle Clément. Ce podcast est réalisé en partenariat avec la Maison du Droit et de la Famille de la mairie de Puteaux. Un podcast garanti 100% audio, 0% écran. Bonjour à vous deux et bienvenue, Emmanuel. Pouvez-vous nous parler de l'étude Born Social ?

Emmanuel Bern : "Born Social est un baromètre sur l'utilisation des réseaux sociaux par les moins de treize ans. Nous menons cette étude depuis six ans, ce qui lui donne une certaine ancienneté. Qu'est-ce que cette étude représente ? D'un point de vue méthodologique, c'est une collaboration avec Cyril et Génération Numérique, ce qui nous permet de recueillir des données précises et quantitatives sur l'usage des réseaux sociaux par les jeunes. Nous adoptons également une approche qualitative en interrogeant une dizaine d'enfants chaque année lors d'entretiens, posant des questions spécifiques sur leur utilisation des réseaux sociaux. De plus, nous effectuons des recherches documentaires pour recouper le plus d'informations possible et dresser le portrait le plus fidèle de l'usage des réseaux sociaux par les jeunes."

Clément Donzel : "Cette étude se distingue par son focus sur les moins de treize ans, ce qui constitue sa principale force. Pourquoi s'intéresser particulièrement à cette tranche d'âge ?"

Emmanuel Bern : "Ils n'ont officiellement pas le droit d'utiliser les réseaux sociaux. Les conditions d'utilisation de plateformes telles que Facebook ou Instagram interdisent leur accès aux plus jeunes. Cependant, il est évident que la réalité est différente, ce qui rend notre étude d'autant plus pertinente. Ces jeunes agissent comme des 'passagers clandestins' des réseaux sociaux. L'intérêt de cette étude est donc de révéler des informations qui ne sont généralement pas publiques. Travaillant dans une agence de communication, nous avons également un intérêt particulier pour ces données. L'étude montre que lorsque ces enfants s'inscrivent sur un réseau social avant l'âge de treize ans, c'est souvent leur première expérience avec ces plateformes. Ils choisissent alors le réseau qui leur semble le plus attractif et le plus riche en fonctionnalités à ce moment-là. En analysant la manière dont les jeunes choisissent un réseau social, nous tentons de prévoir comment les usages des réseaux sociaux pourront évoluer parmi les populations plus âgées."

Clément Donzel : "Merci beaucoup, Emmanuel. C'est en effet l'une des rares études, voire la seule, qui s'intéresse de près à ces jeunes, souvent invisibles dans les données officielles, mais bel et bien présents sur les plateformes. Qu'avez-vous découvert concernant le taux d'équipement des plus jeunes ?

Emmanuel Bern : "En ce qui concerne le taux d'équipement, le premier point intéressant est que tous possèdent pratiquement un smartphone. Nous vivons à une époque où le coût des

smartphones a considérablement baissé par rapport aux années précédentes. Il est donc devenu difficile d'imposer aux enfants l'usage d'un téléphone portable basique. De nombreux parents cèdent un peu à la demande de leur enfant qui souhaite avoir un smartphone, et cela devient significatif pour les enfants. Ainsi, 78% des enfants de douze ans possèdent au moins un smartphone. Cet état de fait s'explique parce que, pour les parents, c'est également un moyen de maintenir un contrôle sur l'évolution de leur enfant. C'est une décision volontaire ; ce ne sont pas uniquement les enfants qui poussent leurs parents à céder. C'est aussi un besoin ressenti par les parents de maintenir un lien avec leur enfant qui, en grandissant et notamment lorsqu'il commence le collège, va gagner en autonomie, par exemple en se rendant seul au collège. Les parents choisissent donc de fournir un smartphone à leur enfant pour cette occasion. D'un autre côté, les enfants en expriment la demande également. Évidemment, cela requiert un accord commun. Les enfants sont particulièrement demandeurs pour deux raisons principales. La première est la socialisation : ils perçoivent le smartphone comme un moyen de rester en contact avec le monde et avec leurs amis. Ensuite vient le divertissement : ils voient dans le smartphone un écran personnel, contrairement à l'écran d'une tablette, qui peut être partagé dans le salon, ou pire encore, la télévision, qui est vraiment un écran partagé au sein du foyer. Le smartphone devient ainsi leur propre écran, leur permettant d'accéder à des divertissements qui leur sont propres et qui correspondent à leurs goûts."

Clément Donzel : "Merci pour ces précisions. Et concernant le temps passé, remarque-t-on une grande élasticité dans l'utilisation actuelle ? Quelles tendances observe-t-on dans leurs habitudes ?"

Emmanuel Berne : "Absolument, il existe une très grande élasticité. D'une part, il est important de noter que deux enfants de douze ans peuvent avoir des usages complètement différents des écrans. Ce n'est pas parce qu'ils sont du même âge qu'ils vivent les mêmes expériences ou consomment les médias de la même manière. Il y a des disparités significatives que nous pouvons observer entre eux, même parmi des enfants du même âge et de la même classe. Ensuite, l'élasticité se manifeste surtout en fonction de leur emploi du temps. Pendant les vacances, ils passent nettement plus de temps sur leurs appareils qu'en période scolaire, moment pendant lequel ils ne sont d'ailleurs pas censés avoir accès à leur téléphone. En moyenne, on estime à environ 2h à 2h40 le temps passé sur Internet par jour pour un enfant de douze ans, mais cela varie considérablement selon qu'il s'agit d'une journée de congé, d'un week-end, de vacances ou d'une journée de collège. Et le pire, bien sûr, c'est pendant les vacances et le confinement. À ces moments-là, nous avons des témoignages d'enfants qui disent passer entre cinq et sept heures par jour sur leur téléphone. Ils en prennent conscience notamment grâce aux applications de suivi du temps passé, même s'ils ne les consultent pas systématiquement. Mais lorsqu'on leur demande de vérifier, ils se rendent compte de la quantité d'heures passées sur les réseaux sociaux. Étant donné qu'une journée compte 24 heures, le temps passé sur leur téléphone prend une part conséquente de leur quotidien. Cela peut sembler préoccupant quand on considère le nombre d'heures passées. La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons aujourd'hui mesurer le temps passé, ce qui est la première étape avant d'essayer potentiellement de limiter ce temps. Mais cela mérite également d'être discuté plus en détail, notamment en ce qui concerne le contexte du confinement."

Effectivement, on a pu voir une explosion du temps passé sur les écrans dans ces différents sites de confinement successifs. C'est la sixième édition, la sixième année de suivi. Quelles sont les principales évolutions que vous avez pu voir au fil des ans ?

*Ce fichier a été retranscrit automatiquement via un logiciel speech-to-text (Adobe Première Pro) et a ensuite été corrigé par une IA (OpenAI). La technologie peut être très positive, mais attention, la transcription n'est pas parfaite. Clément.*

Alors, peut-être un point sur le confinement. Lorsque nous avons réalisé l'édition de l'année dernière, nous avons posé la question aux jeunes pour savoir quel avait été l'impact du confinement sur leur usage des réseaux sociaux. Et pour faire simple, deux grandes modifications très fortes ont été observées : c'est la diminution très significative du taux d'inscriptions à une plateforme comme Facebook et Facebook Messenger, et en même temps, une très forte croissance de l'utilisation et la consommation de contenus sur l'application TikTok. En regardant les premières éditions de notre étude, on voyait déjà il y a quatre-cinq ans un début avec une application qui s'appelait à l'époque Musica.ly, et nous n'étions pas du tout au même niveau qu'aujourd'hui.

Pour donner juste un chiffre assez marquant, en 2017, 30% des enfants disaient être inscrits sur Facebook, utiliser Facebook. Aujourd'hui, cette année, nous sommes à 5%, donc c'est un chiffre extrêmement représentatif du changement dans l'utilisation des réseaux sociaux. Et d'ailleurs, Facebook, qui était un peu le réseau des parents, est maintenant perçu comme le réseau des grands-parents. On est passé à une génération suivante, ce qui ne nous rajeunit pas forcément pour ceux qui sont sur Facebook, mais effectivement, c'est assez marquant cette évolution rapide.

TikTok a dépassé le milliard d'utilisateurs actifs. C'est vraiment la plateforme qui séduit les plus jeunes aujourd'hui. En parlant des plateformes, quelles sont celles sur lesquelles les jeunes de 11 à 13 ans sont les plus actifs ?

Il y a une plateforme, notamment, dont on parle beaucoup dans les médias, mais qui est relativement peu utilisée par les plus âgés, je veux dire par les plus de 25-30 ans, c'est la plateforme Snapchat. Tout le monde connaît Snapchat, mais finalement, tout le monde ne l'utilise pas. Par contre, chez les jeunes, c'est le cas. C'est vraiment la plateforme numéro un chez les onze-douze ans, la plateforme par laquelle on entre le plus tôt, et cela pour une raison assez fonctionnelle : c'est la plateforme du filtre, si vous voyez ce que je veux dire, comme le filtre chien, par exemple. On se filme avec sa caméra frontale, et on apparaît sur l'écran avec des oreilles de lapin ou avec un visage qui est transformé d'une manière ou d'une autre. Cette fonctionnalité est très attractive pour les plus jeunes, et on voit des enfants s'amuser avec les filtres très facilement dès l'âge de cinq-six ans. C'est grâce à ce type de fonctionnalité, que je considère être plus des jouets que des jeux, que Snapchat attire très rapidement les plus jeunes. Donc voilà pourquoi Snapchat est particulièrement populaire chez les plus jeunes, avec un taux d'utilisation de 51% chez les enfants de moins de douze ans.

Snapchat est le numéro un, suivi de YouTube, que l'on ne considère pas exactement comme un réseau social, et puis de Instagram. Instagram est moins utilisé que Snapchat, avec un taux d'utilisation fréquente de 36,5% en 2021, ce qui est à peu près au même niveau que TikTok, mais en dessous de Snapchat. Et puis il y a WhatsApp, qui est vraiment utilisé comme une messagerie sans qu'il y ait vraiment une notion de génération. WhatsApp est l'application utilisée à la fois pour communiquer avec des amis, mais surtout peut-être plus avec la famille.

Il y avait également une nouvelle dynamique par rapport au confinement, c'était l'apparition d'un nouveau réseau, Discord. Est-ce que vous pouvez nous en dire quelques mots aussi ?

Oui, bien sûr. Il y a deux réseaux que je n'ai pas cités parce qu'il y en a beaucoup, mais il y a Discord. Discord est très peu connu en réalité. C'est une application de messagerie qui fonctionne aussi bien sur l'ordinateur familial à la maison que sur un téléphone portable, et qui est très populaire auprès des plus jeunes parce qu'on peut s'en servir pour tchater et trouver des

*Ce fichier a été retranscrit automatiquement via un logiciel speech-to-text (Adobe Première Pro) et a ensuite été corrigé par une IA (OpenAI). La technologie peut être très positive, mais attention, la transcription n'est pas parfaite. Clément.*

amis pour jouer à des jeux vidéo, notamment pour jouer sur Fortnite. Donc, Discord tire sa popularité notamment de son utilisation par les gamers. Et imaginez qu'il y a des gamers qui sont des profs de collège. Quand le confinement est arrivé et qu'ils avaient besoin d'outils pour pouvoir communiquer à la fois par écrit et par voix à leurs élèves, ils ont incité leurs élèves à aller sur Discord pour pouvoir échanger et suivre les cours. Et donc, ça a fait la promotion de Discord auprès de populations qui ne connaissaient pas forcément Discord auparavant, restant encore une plateforme qui est quand même majoritairement liée au gaming. Donc, il y a beaucoup de garçons dessus parce que c'est un peu stéréotypé de dire ça, mais les chiffres que nous avons nous montrent toujours un intérêt pour le gaming beaucoup plus fort chez les garçons que chez les filles.

Et puis, l'autre application, c'est vraiment un des enseignements de l'édition 2021, c'est la croissance de Twitch. Twitch, une plateforme qui appartient à Amazon et qui sert à diffuser en streaming des parties de jeux vidéo. Ça permet de faire d'autres choses, mais pour faire simple, voilà comment on peut décrire Twitch. On arrive à 9,3% d'utilisation régulière de Twitch par les jeunes. Ce n'était pas le cas du tout l'année dernière. Donc voilà, on a observé une grosse croissance de cette plateforme auprès des jeunes. Je le rappelle, c'est vraiment le point clé à retenir de toutes ces données, c'est le fait qu'on parle d'enfants qui ont moins de treize ans et qui ne sont donc pas censés être sur les réseaux sociaux.

D'accord. Et à treize ans, ou onze-douze-treize ans, sont-ils également conscients de comment ces plateformes, qui finalement offrent un service gratuit, se rémunèrent ? C'est-à-dire, est-ce que ces enfants ont connaissance du fonctionnement des réseaux de publicité ? Quel est un peu leur positionnement par rapport à ces différents éléments ? Est-ce qu'ils le reconnaissent et ce qu'ils le voient ?

C'est une bonne question. Je pense que, alors c'est un sentiment personnel qui mériterait peut-être d'être corroboré par d'autres chiffres, mais en tout cas, ils ne se posent pas forcément la question de savoir comment fonctionne le modèle économique des grosses plateformes. Ça, c'est clair que ce n'est pas leur principal sujet de préoccupation. Leur principal sujet de préoccupation, c'est comment je vais faire pour en discuter avec mes copains et trouver du contenu de divertissement. Voilà, c'est le premier facteur de motivation. Les problématiques de privacy, de données personnelles, ne sont pas au cœur de leur discussion. Bien sûr, il y a de la maturité quand même. Mais on n'en a pas parlé, c'est le taux moyen d'utilisation des réseaux sociaux, d'inscription aux réseaux sociaux. Il est à 54% en sixième, et c'est un taux qui n'a pas vraiment évolué depuis deux-trois ans. On est arrivé à une époque où les réseaux sociaux ne constituent plus une nouveauté dans l'environnement technologique des plus jeunes. Ça fait déjà pas mal d'années que ça existe, et donc on n'observe plus, en tout cas, une croissance exponentielle de la proportion d'enfants qui, dès la sixième ou même avant, utilisent les réseaux sociaux. Donc le taux d'utilisation est resté stable ces dernières années. Après, sur le dernier aspect de votre question qui est intéressant, c'est sur la publicité. Oui, évidemment, les réseaux sociaux sont des compagnies privées qui gagnent de l'argent en grande partie grâce à la publicité. Ils ont une assez faible compréhension des mécanismes d'exploitation du ciblage. Là où ils sont les plus aguerris, c'est tous les dispositifs de communication marketing qui sont mis en place par des influenceurs, notamment pour les contenus sponsorisés. Là, ils ont une très bonne compréhension de ce qui se passe. Pourquoi tel influenceur va parler de tel produit ? C'est quoi un contenu sponsorisé ? Voilà, et c'est là que le regard est un peu ambivalent. D'un côté, ils sont contents de voir un des influenceurs qu'ils suivent faire un partenariat avec une marque parce que pour eux, ça confirme le fait qu'il faut suivre cet influenceur et qu'il est important, vu que les marques lui donnent des produits à promouvoir. Et d'un autre côté, ils sont

quand même assez critiques et rapidement sur la qualité des produits que certains peuvent parfois promouvoir. Donc ça, c'est amusant parce que j'aime bien pointer du doigt, c'est le fait que les enfants, ils ne font jamais la différence. J'exagère un peu, mais ils ne s'intéressent pas forcément à la différence entre un résultat sponsorisé et un résultat organique sur un moteur de recherche, mais par contre, un contenu sponsorisé et non sponsorisé sur une vidéo YouTube, ça ils ne le verront pas.

D'accord, effectivement. Merci beaucoup, Emmanuel, pour toutes ces précisions.

Moi, ce que j'aime sur Snapchat, c'est qu'il y a les filtres. Oui, c'est plus une application pour communiquer, rigoler entre amis. Je sais, je mets des stories, je regarde des stories, j'envoie des messages, je réponds à des messages, etc. Sinon, moi, c'est juste parce que j'ai des amis qui n'ont pas de carte SIM, du coup, ils ne peuvent pas parler sur un numéro de téléphone. Du coup, je vais sur Snapchat. En fait, j'ai utilisé pendant un certain moment, juste pour faire des photos un peu débiles. Et sinon, je joue avec des gens, avec des amis, on regarde souvent des vidéos drôles. Ben, tu peux parler avec tes amis alors. Localisation là.

Je vous propose maintenant, et là j'aimerais vous solliciter, Cyril. De par votre rôle au sein de Génération numérique, vous avez, avec votre association, je pense, une visibilité assez importante sur le terrain, et je voulais voir avec vous quelles étaient déjà, comment les enfants procèdent pour s'inscrire sur les réseaux sociaux. Est-ce qu'il y a des cas, comment ils font pour s'inscrire alors qu'eux, ils ont moins de treize ans ? C'est une question un peu de béotien, mais concrètement, comment ça se passe ?

C'est important d'expliquer aux éditeurs que leurs enfants, même s'ils ont moins de treize ans, il est très facile de s'inscrire alors que ça n'aurait pas dû être le cas, justement, pour rebondir sur ce qu'Emmanuel vient de nous dire sur le modèle économique des plateformes et autres. En effet, ce n'est pas du tout dans la préoccupation d'un enfant, même pas encore mature, de se dire quand c'est gratuit, c'est moi le produit, il ne se pose pas la question. Ils veulent avoir accès à leurs jouets, à un jouet au sens large et un peu moqueur, au ironique de ma part, mais en tout cas, ils veulent avoir accès aux services que les plateformes leur procurent. Néanmoins, ils ont quand même une conscience de l'aspect données personnelles, publicitaires, parce que nous, dans les questions qu'on leur pose aussi, on leur demande s'ils ont la RSE, plusieurs propositions, et celle qui retient le plus leur attention, c'est qu'ils sont au courant que les plateformes les géolocalisent notamment. Donc, il commence à y avoir une conscience que les plateformes utilisent les données de navigation et de géolocalisation pour mieux connaître les utilisateurs. Néanmoins, ils voient le service qui est gratuit, qui est, en tout cas, non payant, et c'est ce qui les intéresse. Alors, pour pouvoir s'inscrire à une plateforme, il suffit en fait de donner son âge. Et comme ce n'est qu'une déclaration sur l'honneur et que vraisemblablement, la déclaration sur l'honneur n'engage pas beaucoup ou plus beaucoup, ils sont très largement à mentir, à mentir sur leur âge. Donc, ils s'inscrivent en disant qu'ils ont plus de treize ans. Il y a un peu plus d'un an maintenant, sur leur manière de s'inscrire sur les réseaux sociaux. Et même si ces chiffres sont plutôt sur des moins de 18 ans. Mais d'une part, ils déclarent qu'ils utilisent leur prénom, en général, ils mettent leur vraie photo. Donc ça, c'est pour les onze à 18 ans. Donc on a dedans, en effet, les utilisateurs fantômes de onze-douze ans qui ne sont pas censés y être, et on a qu'un peu plus d'un enfant sur deux qui a menti sur son nom, sur son âge. Donc, on a quand même une proportion d'enfants qui attendent d'avoir l'âge, même si ça semble de plus en plus réduit. On a eu, en effet, en terme de dynamique, le même nombre de gamins de sixième à l'entrée de sixième qui s'inscrivent. Ce taux n'augmente pas. En revanche, ça explique quelques centaines de milliers de jeunes qui entrent en sixième et qui s'inscrivent sur des

réseaux sociaux sans y avoir le droit. Donc, comme on a besoin que de donner son âge, on dit qu'on a plus de treize ans et on s'inscrit. De toute manière, si vous dites que vous avez moins de treize ans, la plateforme, quelle qu'elle soit, vous rejettera, nous refusera votre inscription. Parce que, pour rappeler quand même que c'est basé sur une loi américaine qui interdit aux plateformes, notamment, mais aux plateformes de réseaux sociaux, de jeux vidéo en ligne, de tout forum, le traitement des données à caractère personnel du contraire. Donc, c'est basé sur cette loi américaine.

D'accord, je suis jeune, je suis parent de préado, j'apprends assez facilement. Mon enfant peut s'inscrire sur les plateformes. Quel est mon rôle en tant que parent pour accompagner finalement cet usage ? Si je dois l'accompagner, quelles seraient vos recommandations ? Quelle est vraiment la responsabilité des parents dans cette. Finalement, ces nouvelles apprentissages pour pour les préados, les ados.

Écoutez, c'est intéressant comme question parce que j'ai eu la même de la part d'une maman la semaine dernière qui m'a appelé. On avait vu son enfant dans un collège à Amiens et la maman, après une autre intervention, a été sollicitée par son propre enfant pour lui dire : "Maman, je m'inscris sur ça." Et la maman a appelé en disant : "Mais qu'est-ce que je peux faire ? Qu'est-ce que je dois faire ?" Le conseil que je lui ai donné, c'est déjà d'expliquer à son enfant qu'à moins de treize ans, il n'était pas censé y être, qu'il allait être obligé de mentir sur son âge et que ça a des conséquences. Parce que quelque chose de très simple, si votre enfant aujourd'hui a dix ans et qu'il déclare qu'il en a treize pour pouvoir s'inscrire, ça veut dire que quand il en aura quinze, la plateforme pour elle, il aura dix-huit ans. Et donc, les contenus auxquels il est soumis, les éventuelles protections que les plateformes mettent en place, par exemple Instagram qui met les comptes en privé pour les moins de seize ans depuis cet été, son compte passera en public puisque la plateforme aura détecté qu'il a dix-huit ans. Donc, il y a quand même des effets collatéraux si on ment sur son âge. Néanmoins, si les parents acceptent que leur enfant de moins de treize ans s'inscrive, alors ils vont être obligés de le laisser mentir sur son âge. Et là, dans ce cas-là, ce qui est valable pour un enfant de moins de treize ans est aussi valable pour un enfant qui aurait treize ans. Si moi, j'invite les parents, en fait, à créer un compte commun, en fait, un peu au début, un compte de test pour qu'ils naviguent ensemble sur la ou les plateformes. Ça va permettre quoi ? Ça va permettre à l'enfant de montrer ce qui l'intéresse dans la vie, soit le sport, les célébrités, que ce soit le lien communication avec des copains du foot ou de la danse, peu importe, mais on va pouvoir avoir un lien entre parents et enfants. De la même manière qu'un parent s'intéresse généralement aux sorties de son enfant. Donc, quand votre enfant de douze, treize, quatorze ans dit : "Tiens, il est du samedi après-midi, est-ce que je peux aller au parc ou au stade ou aller retrouver des copains dans la rue ?" Les parents posent la question : "Avec qui tu y seras ? Où vous allez ? Qu'est-ce que vous allez faire ?" Et bien, quand vous faites, l'enfant va naviguer sur les réseaux et notamment échanger de manière plus large, c'est aux parents aussi de s'intéresser à ce qu'il va y faire, qui va trouver, ce qui va l'intéresser. Donc, ça permet ce compte provisoire de comprendre, de faire comprendre aux parents ce qu'on trouve sur telle ou telle plateforme. Donc, sur Snapchat, en effet, à plus jeune âge, les filtres, etc. Donc, on va pouvoir rigoler en famille sur d'autres plateformes, ça va être de suivre des célébrités sur TikTok, de fermer, de participer à des channels, donc de comprendre un peu l'environnement numérique propre aux jeunes. Et le parent qui va découvrir ça et qui n'a pas besoin d'aller dans le détail et d'aller dans l'intimité de son enfant va aussi pouvoir donner des avis d'adulte en disant : "Non, mais attends, qui est-ce que tu regardes ? Mais c'est qui ces personnes ? Tu les connais d'où ?" D'être de constater qu'il y a des sollicitations en message privé, d'abonnements, de comprendre qu'il y a une communauté qui se crée. C'est quoi une communauté ? Il y en a qui sont suivis par des centaines de milliers, voire des millions de

personnes. Donc, de se mettre aussi à son niveau, au niveau de ses enfants pour comprendre leur vie actuelle. Et à partir de là, ça sera beaucoup plus facile pour les parents de donner des conseils de parents. Voilà, de la même manière qu'un parent a bien appris à ses enfants à ne pas monter dans la voiture d'un inconnu à la sortie de l'école. Et bien, une transposition peut s'opérer naturellement sur les réseaux sociaux. Est-ce que tu peux accepter les invitations de n'importe qui sur les réseaux sociaux et la discussion à faire oui non ? Alors oui, tu risques rien ou des critiques, tu es derrière ton téléphone, il n'y a pas la personne qui va venir t'attraper, te kidnapper, te violenter. Mais non, parce que tu ne les connais pas. Et ce n'est pas parce qu'ils sont derrière quelqu'un qui a un profil qui affiche quinze ans que si tu veux vraiment une personne de quinze ans et c'est pas parce qu'elle a quinze ans réellement, peut-être qu'elle et elle te veut du bien. Voilà donc en fait tous les conseils de bon sens que les parents donnent à leur enfant. Ils vont pouvoir les redonner d'une manière assez naturelle dès lors que ce sera un usage numérique, parce qu'ils auront mieux compris ce que font leurs propres enfants sur les réseaux sociaux. Donc, c'est assez simple, il faut mettre les mêmes nom.

Donc, c'est vraiment une idée. Une des recommandations, c'est c'est plutôt d'accompagner plutôt que de finalement se voiler la face ou se faire abstraction. Comme si. Comme si le son enfant n'allait pas y aller à un moment donné. Donc plutôt accompagner que ne pas ne pas voir finalement la réalité en face. Après, il y a aussi une chose, c'est est-ce qu'on n'aurait pas tendance à vouloir reculer aussi le plus tard possible ? Finalement, l'entrée sur ces plateformes, même si on sait que probablement socialement parlant, elles vont arriver parce que facteur d'intégration, facteur de sociabilisation également facteur de divertissement. Est-ce que l'une des recommandations, dans la mesure du possible, serait pas d'essayer de reculer finalement le plus possible l'âge à laquelle ils elles interviennent sur ces réseaux.

Là, pour reculer l'âge à partir duquel ils vont s'inscrire ? Là, ce sont les parents qui doivent en effet jouer leur rôle de l'encadrement. C'est-à-dire on met des limites et non, mon chéri, non ma chérie, je ne veux pas que tu t'inscrives sur telle ou telle chose avant que tu aies l'âge. Donc ça s'explique un peu, ça se justifie. On a ça justifie d'une part parce que c'est quand même interdit aux moins de treize ans que la loi française, le RGPD en tout cas le règlement général de protection des données instaure la majorité numérique à quinze ans. Donc, si le législateur, d'une manière générale, explique que c'est à partir de quinze ans qu'un enfant peut faire ce qu'il veut à peu près sur Internet, il y a une raison, et notamment en terme de protection. Néanmoins, il est parfois difficile pour les parents de limiter les usages de leurs enfants parce que il y a une pression du groupe, de l'enfant et du groupe de manière sociale et les parents vont peut-être lâcher mais quand bien même les parents ne lâcherai pas, faut pas se leurrer, les enfants vont aussi peut-être aussi à un groupe, peut-être aussi ceux chercher à s'inscrire d'une manière détournée dans le dos de leurs parents. Et là, c'est bien ce qu'on a. Est-ce qu'on y gagne ? Je ne suis pas sûr. Donc on essaie de l'accompagnement est quand même le meilleur moyen. Je vais prendre un exemple qui va là, qui parle beaucoup, qui va parler aux adultes. Est-ce qu'on envisage de laisser son enfant à quatre, cinq ans, six ans, de lui donner un vélo même si on met les petites roulettes et de les laisser aller dans la rue seule, c'est inenvisageable pour les parents. Qu'est-ce qui va se passer après ? En effet, le parent va acheter un vélo, il aura des petites roues, on va lui mettre un casque et on va lui apprendre à faire du vélo. On va lui apprendre à découvrir l'outil ensemble. Que la poignée de droite, ses freins avant la petite aux chiffre arrière campement en poussant sur les pédales, ça avance. On trouve un guidon, on va à droite. Elle va apprendre ça dans des environnements restreints au début, dans sur des une, dans une impasse, dans un parc. Et puis petit à petit, avec l'autonomie, on va le mettre sur les trottoirs en lui expliquant qu'il y a un environnement. Il y a d'autres personnes, d'autres vélos, des trottinettes ou des ou des piétons. Et puis après plus grand et plus autonome, on va le laisser sur des petites

routes avec soi où il y aura des voitures et on expliquera la circulation, etc plus tard. Donc vous voyez bien qu'il nomme autonomisation progressive. Voyez bien qu'il y a un accompagnement. Pourquoi en serait il différent sur les réseaux sociaux et sur leur vie même d'une manière plus large, sur les usages liés au numérique ? Ça mérite. L'adulte a tout à fait sa place. On n'est pas obligé d'études de comprendre comment ça fonctionne techniquement pour donner son avis et avoir son rôle à jouer en tant que parent.

Maintenant, un sujet qui touche malheureusement de plus en plus d'enfants le cyber harcèlement en milieu scolaire. Cyril, pourriez-vous nous expliquer comment se manifeste ce phénomène et qui est concerné ?

Le phénomène de harcèlement toucherait à priori 10% des enfants qui sont scolarisés. Ça fait quand même quelques centaines de milliers d'enfants qui sont victimes de harcèlement. Et le harcèlement se prolonge maintenant très très très très, très fréquemment sur les réseaux sociaux, ce qui a donné lieu à ce terme un peu barbare de cyber harcèlement. Enfin, ça reste du harcèlement qui se poursuit avec les téléphones portables, par messagerie, par SMS ou sur ou via les réseaux. Si les réseaux n'ont pas inventé le harcèlement, mais elles permettent sa propagation, sa pérennité et son sens à large diffusion. Pourquoi ? Parce que là où on avait un harceleur et un harcelé avant, à une époque où les réseaux sociaux n'existaient pas, maintenant on peut avoir un harceleur, mais qui est suivi, qui est, qui est même peut-être parfois encouragé par certains suiveurs, justement parce que le harceleur est très proche de force. Le harceleur fait preuve de de, de de leadership et que de les autres pour ne pas se faire mal voir ou par pour lui plaire ou pour différentes raisons. Bon, et repartager, mettre eux-mêmes leur grain de leur grain de sel et vont pouvoir eux aussi participer au phénomène de harcèlement. Donc on a un phénomène qui a pu s'amplifier avec avec les réseaux sociaux. Avant d'en arriver là, il faut déjà essayer de voir et détecter que son enfant est harcelé. Et c'est déjà pas évident parce qu'un enfant plus les jeunes, parce que le harcèlement, faut pas oublier que ça commence. Ça peut commencer en primaire, on ne va pas en parler parce qu'il ne va pas forcément savoir ce que c'est et être brimé, être insulté. C'est malheureusement le cas dans beaucoup de cour d'école. C'est l'enfant qui pendant et l'adolescence sont des moments très violents, difficiles. Et un enfant ne va pas forcément être à même de juger que ce comportement, celui qu'il subit, n'est pas normal. Donc c'est en fait au aussi là aux parents à expliquer aux enfants quand ils rentrent à l'école, même dès le primaire, qu'il peut y avoir des comportements qui qu'ils pourront voir ou qu'ils pourront subir et qu'ils ne font pas de règle tolérable des brimades verbales, physiques, il pourrait essayer d'établir une relation de discussion et de confiance entre son enfant et les parents pour faire en sorte que quand il y a quelque chose qui ne va pas, l'enfant détecte que ça ne va pas et puisse avoir suffisamment de liberté avec notamment ses parents pour aller voir ses parents. J'ai été tapé, j'ai été insulté ou j'ai vu quelqu'un qui tapait, ou j'ai vu quelqu'un qui insultait pour pouvoir faire en sorte que ce sujet ne soit pas tabou. Soit connu des familles, soit connu entre les les parents et les enfants pour pouvoir éventuellement dans ces cas là, réagir. Donc il y a déjà le premier problème, c'est de le détecter, ensuite d'agir. Alors l'action, elle se fait conjointement avec l'éducation nationale, l'institution scolaire, parce que le harcèlement existe et coexiste largement au sein des écoles, des collèges et lycées et dans les cours d'école. Donc l'institution scolaire est d'une manière générale très mobilisée contre les questions de harcèlement. Il y a des trous dans la raquette, on crie évident, tout le monde n'est pas parfait, tout le monde. Il y en a qui peuvent mettre parfois la poussière sur le tapis et sous le tapis. Mais globalement, l'institution est très mobilisée contre le harcèlement et les chefs d'établissement pour tifos et sont à l'écoute des familles et notamment des victimes. Nous faut vraiment pas hésiter à aller partager l'expérience de deux de son enfant qui soit harceleur ou qui soit témoin,



*Ce fichier a été retranscrit automatiquement via un logiciel speech-to-text (Adobe Première Pro) et a ensuite été corrigé par une IA (OpenAI). La technologie peut être très positive, mais attention, la transcription n'est pas parfaite. Clément.*

qu'il soit harcelé ou qu'il soit témoin, peu importe sa posture, sa position. Mais pour pouvoir faire en sorte que cette la situation soit réglée au niveau collectif, ok.

Et au niveau, est-ce que, en tant que parent, quels sont les signaux que jeux auxquels je dois être sensible pour savoir si mon enfant et subi un cyber harcèlement ?

Les signaux faibles pour détecter le harcèlement qu'on rencontre principalement le comportement de l'enfant, son comportement en classe. Il peut être à l'école, mais être entre guillemets, à force de dire qu'il ne l'est moins, il est moins impliqué. Il peut se retrouver isolé dans la cour, il peut donc avoir des stigmates physiques. Mais ça, on ne peut pas le savoir si on n'échange pas entre les parents et les instituteurs, institutrices ou les professeurs. Donc c'est là où il y a vraiment une communication qui doit s'opérer de manière régulière, et pas que pendant les conflits de classe entre l'institution scolaire et les parents. Au niveau du domicile, on va on va souvent avoir des enfants qui sont progressivement en échec scolaire, leur arrive avant d'arriver à l'échec scolaire. On a cette absentéisme dont je parlais. L'enfant va aller à l'école mais va être moins concentré, moins travailleur. Il va plus rechigner éventuellement à aller à l'école. Et on comprend. Parce que s'il est brimé, insulté, tabassé, il y a de quoi ne pas vouloir aller à l'école. Donc on a dit on peut avoir un changement de comportement de ce style. Alors attention parce que quand ils vont ou sont au collège, ils ont la capacité de continuer à aller en cours, de faire front en famille et de faire croire que tout va bien et pour autant intériorisé beaucoup. Donc c'est parfois plus difficile pour certains aspects de détecter quand les enfants sont au collège. Donc faut faire attention aux dates, il faut voir. Attention à ses relations sociales et pas que sur les réseaux, mais dans la vie de tous les jours. Est-ce qu'il voit toujours ses amis et il faut, il ne faut pas hésiter à en effet s'intéresser à son enfant, à lui poser des questions, savoir comment ça se passe à l'école avec les copains. Sans rentrer forcément forcément tout de suite dans le détail, mais de savoir comment les amoureux vont aux filles parce que à l'adolescence, on là aussi cette quête de ce rôle du corps, de l'acceptation de soi, de l'acceptation de choses des autres, de la vie affective qui se met en branle pour pouvoir être plus en connexion avec les enfants en discussion. Et c'est pas parce qu'on est amis entre guillemets sur les réseaux sociaux avec son enfant qu'on va détecter quoi que ce soit le on. On enverra peut être souvent plus qu'on en discute avec ses, avec ses enfants et de manière régulière.

Clément Donzel : Et est-ce qu'il est possible pour eux, pour des parents ou des enfants, d'effectuer un signalement si jamais on souhaite retirer un contenu problématique ou autre ? Est-ce qu'il existe des plates formes qui nous permettent justement d'effectuer ces signalements ?

Quand des enfants ou même des adultes, on constate qu'il y a des contenus inappropriés sur sur Internet, sur les réseaux sociaux, il y a. Il y a plusieurs manières de pouvoir occuper, Il y a évidemment le signalement, la plateforme après avoir qualifié le groupe, puisque c'est plutôt insultant, raciste, de, etc. Misogyne qui est qui ? Il a enclenché une procédure de d'éventuel retrait, de bannissement du compte provisoire définitif. On l'a vu avec des personnes plus ou moins célèbres, adultes ou mineurs. Mais ces procédures n'augurent pas pour autant du résultat, parce qu'on peut avoir des choses qui sont parfois choquantes mais qui ne sont pas illégales. On l'a vu avec l'affaire Mila qui a tenu des propos qui ont pu choquer des gens, mais qui n'étaient pas pour autant ils illégaux. Donc c'est pas parce que ça nous choque que c'est illégal. Et donc l'autre partie, c'est de pouvoir éventuellement le signaler à des abus tiers qui n'ont rien à voir avec les plateformes. Et là il y a deux deux plateformes qui existent en gros, qui ont la plateforme des cyber gendarmes, les cyber flics, il y a un Pharos, donc c'est internet tirt, signalement point par point fr ou là ça permet même dans la poursuite de la chose, une fois

*Ce fichier a été retranscrit automatiquement via un logiciel speech-to-text (Adobe Première Pro) et a ensuite été corrigé par une IA (OpenAI). La technologie peut être très positive, mais attention, la transcription n'est pas parfaite. Clément.*

qu'on a fait le signalement, de pouvoir poursuivre et éventuellement déposer plainte en ligne. Et on a une plateforme qui est occupée et tenue par une association qui s'appelle Points de contact. Donc là où on peut aussi cliquer, signaler des URL, des images, des contenus qui peuvent choquer, qui soient pornographiques, pédopornographiques, à du sexuel, prostitution, etc. Donc on a plusieurs moyens de de signaler. Cela dit, quand je vous disais on peut tomber sur des choses, on est passé légal ou illégal. Il est aussi possible d'aller porter plainte à la gendarmerie ou à la police. Néanmoins, même si je vois, je conseille de prime abord d'aller site d'en discuter parfois dans le blanc des yeux avec les acteurs. Et c'est pour ça que se réunir et souvent se réunir autour de l'institution scolaire, c'est un moyen de mettre les parties prenantes autour de la table et de et de discuter parce qu'un des problèmes des réseaux sociaux, c'est parfois le manque de nuance, le côté cash.

Clément Donzel : Ok, on approche, on approche de la fin de notre podcast de dernière question pour vous deux plutôt personnelles pour la première comment vous en sortez-vous à la maison ? Côté usages du numérique ?

Perso, pour les enfants. Au niveau de la famille. Et de vos enfants ? Est-ce que vous arrivez finalement à mettre en application ce que c'est effectivement, ce qu'on pense être les bonnes choses en termes d'éducation, comment ça se passe.

Emmanuel Berne : Si je peux commencer ? Pour ma part, j'ai un enfant qui a neuf ans et donc je sais que l'âge arrive au moment où le téléphone portable commence à devenir de plus en plus désirable. On commence à avoir à avoir des discussions sur ce sujet et pour l'instant, personnellement, je m'en sors bien. Je pense que le y a une réalité qu'il ne faut pas occulter. Souvent, quand on a conscience de ce qui se passe sur les réseaux sociaux, on est d'autant plus armé pour pouvoir discuter et expliquer à ses enfants pourquoi on accepte qu'on n'accepte pas de mettre en place tel ou tel chose et donc notamment ne pas donner de téléphone portable, souvent avec un mail, avec un accès internet, ce genre de choses. Donc on ne serait pas non. Bref, moi je resterais Cobalt, mais je ne sais pas comment ça se passera l'année prochaine et j'ai écouté attentivement les conseils de Cyril. Et en tout cas, une chose est sûre, c'est que en ayant conscience de tous les effets pervers négatifs mais aussi positifs des réseaux sociaux, je pense qu'il faut tout faire pour être un accompagnant dans l'utilisation du numérique, de ses atouts et dans.

Merci Emmanuel et Cyril Du coup, de votre côté, comment ça se passe ?

Cyril Di Palma : Écoutez, moi j'ai donné un téléphone portable à ma fille qui est entrée en. Quand elle est entrée en sixième, c'était un portable qui était un mini smartphone d'une marque à deux assez inconnu qui ne lui permettait pas de faire y toucher un smartphone de marque américaine ou coréenne. Que faire pour lui permettre justement de draguer, d'accéder progressivement et de pas pouvoir tout et tout faire ? Ensuite, je lui ai permis d'accéder au de s'inscrire et j'étais sur Instagram quand elle avait douze ans. Mais en restreignant en fait son champ, en lui demandant, en exigeant d'elle qu'elle ne soit pas photographiée ni parrainée par ses amis et qu'on ne puisse pas la reconnaître. Donc moi, pour, j'ai voulu tout d'abord préserver son anonymat avant sa vie privée. Ça a été difficile parce que ma fille me disait dans les premiers mois mais c'est pas facile, j'en ai marre de prendre mes baskets en photo, c'est pas très cool. Donc ça a d'un côté développé son esprit créatif et d'un autre côté ça permet aussi d'expliquer pourquoi je ne voulais pas qu'elle soit pris en photo. Pourquoi une photo qui serait prise à la volée par des copains ou des copines et republiée pourrait être le sujet de moqueries. Donc c'est devenu un moment de frustration pour elle. évident, mais elle l'a compris très

rapidement. Aujourd'hui, à la limite étant, elle a accès à tout ce qu'elle veut en ayant pris une liberté, une autonomie très de manière très progressive et en ayant compris que tout. Il n'y avait pas que des gens bienveillants sur internet et même parmi ses amis, il y a eu Tout le monde n'est pas bienveillant et tout le monde n'est pas bienveillant de manière perpétuelle et que son meilleur ami ou ses meilleurs amis depuis un an ou deux ne peuvent ne pu l'être l'année d'après. Donc il y a tout un environnement et une discussion qui s'est opérée progressivement. Alors après, moi je suis bien placé pour eux aussi. J'ai la chance de pouvoir leur expliquer que ce qu'ils vont voir sur internet d'une manière générale, correspond pas à la réalité. Et là, je voudrais parler d'un autre sujet, c'est le le les outils de contrôle parental ou de ou de contrôle ou de j'allais dire de surveillance. J'en ai jamais installé et j'ai dire philosophiquement je suis assez opposé alors ça peut aider. C'est clair que ça peut aider, mais ça ne doit pas empêcher les parents de prendre le sujet à bras le corps. Genre faire une une une analogie avec la conduite parce que vous avez un objet sur votre voiture, que vous avez un tel outil, tel truc et tel Bachar et que vous allez. Vous êtes pour autant dans la possibilité de fermer les yeux et de laisser la voiture faire toute seule. De la même manière que si vous mettez un contrôle parental qui va vous aider à faire en sorte que votre enfant ne sorte pas plus de temps temps tel jour et tel jour et plus terra, ça peut aider, mais c'est ça vous n'exonère pas pour autant de devoir votre de tenir votre rôle de parent et de savoir ce qu'il y font et de leur expliquer que ce qu'ils vont y voir n'est pas vrai. Et là, un autre sujet qu'on n'a pas abordé, qui pas simplement lié avec les réseaux sociaux, mais qui est en marche, est le corps, la relation à son corps, au corps de l'autre, au filtre. Et si je pousse un peu plus loin à l'accès à la pornographie ? Et donc c'est à nous, parents, d'expliquer qu'à un enfant qui a accès à Internet va pouvoir avoir accès à la pornographie à partir du moment où il a un téléphone. Parce que là aussi, il faut déclarer qu'on a plus de 18 ans, leur arrivent à s'inscrire alors qu'ils ont moins de treize ans sur une plateforme, ils peuvent tout aussi facilement accéder à des contenus pornographiques alors qu'ils n'ont pas 18 ans. Et donc charge à nous de leur expliquer que ce n'est pas la réalité qui n'est pas la réalité de l'amour des relations sexuelles, qu'il y a des phénomènes de groupe, que c'est payant, que y a plein de choses parce qu'on ne peut pas les laisser se construire non plus en ayant comme modèle des références fictionnelles pornographiques. Donc voir le monde. On ne peut pas laisser son enfant seul dans errer dans la rue, et bien on ne peut pas du coup le laisser trop non plus errer sur internet pour lui expliquer ce qui est, ce qu'il y a de bien, mais il y a de plus risqué ou d'inapproprié pour son âge, ça se fait progressivement.

Donc vraiment merci pour pour ces conseils parce que ce que je retiens vraiment de l'échange, c'est le rôle d'éducation et d'accompagnement qui est clé. La responsabilité des parents est évidente. Et puis également faire confiance à ces enfants aussi dans cet apprentissage qui est finalement un peu comme on apprend à faire le vélo, on apprend à le bon usage. Internet. Au global.

C'est pareil, ils feront des chutes puis y tomberont. Il y a des chutes, il y aura des trucs qui leur font mal. Mais bon, quand une personne averti en vaut deux.

Dernier dernière question pour ma part, on parlait beaucoup de numérique d'écran lit. Côté littérature, est-ce que vous avez un ouvrage ou un auteur que vous souhaitez que vous souhaitez nous recommander pour affronter et pour approfondir ce sujet ?

Euh y en a beaucoup. Le problème, c'est qu'il y a. Votre vote favori, Nord et Sud.

Il y a l'idée que ça va, ça va dépendre des sujets. Malheureusement pour moi, il y en a plusieurs et selon moi, différents sujets. Alors je dirais que pour les parents d'enfants qui sont encore en

*Ce fichier a été retranscrit automatiquement via un logiciel speech-to-text (Adobe Première Pro) et a ensuite été corrigé par une IA (OpenAI). La technologie peut être très positive, mais attention, la transcription n'est pas parfaite. Clément.*

primaire, je conseillerais la lecture des ouvrages de Serge Tisseron, tout psychiatre qui est très spécialisé dans ce qui est technologies de l'information et de la communication qui a élaboré notamment la règle du trois 6 à 12. Donc ça veut dire pas d'écran dans trois ans, etc etc. Et l'autonomisation progressive dont je parlais. Donc ça, Serge Tisseron est un bon moyen d'entrer dans le dans le monde de et d'aider les parents à avoir un discours qui ne culpabilise pas le parent qui ne stigmatise pas les outils et qui responsabilise l'enfant. Donc aller vers Serge Tisseron, c'est tout à fait possible.

Emmanuel Berne : Je conseille vraiment, pour ceux qui ne connaissent pas, de lire les Cahiers d'Esther de Riad Sattouf qui permet d'avoir une vision de ce qu'est la vie au collège. En primaire, ça commence en primaire et comment socialement si je dis pas de bêtises et ça permet de comprendre son enfant par là, par le biais de la fiction, mais qui est alimenté par le réel et et par le biais bien sûr de l'humour aussi. Une bande dessinée qui est extrêmement drôle et qui est à la fois très drôle et qui en même temps, je pense, met très bien en avant les différentes problématiques auxquelles sont confrontés les enfants et et je pense que c'est plus intéressant pour les parents. En tout cas, je pense que pour le coup, le journal de mes huit ans par exemple que pour les enfants, donc moi c'est ma petite recommandation de lecture.

Ok, super. Bah écoutez, je rajouterai du coup ses recommandations en référence.

Clément Il y en a d'autres et si tu veux, pour que le par exemple il y a la CNIL a élaboré des des incollables sur la question des données personnelles. Donc j'ai doublé. Les incollables de la CNIL permettent aussi d'aborder des questions et en fait d'apprendre en famille. Parce que je suis pas sûr que les parents et les réponses tout le monde il y a tant mieux, c'est qu'il y a les réponses derrière. On a le CLEMI qui a fait le guide de la famille. Tout est grand maintenant. C'est pas a le numérique, internet, on a maintenant la télé se regarde sur une tablette. Donc la famille, le guide de la famille, tout écran, ça peut aider. Il y a les deux. Je crois qu'ils ont nous même fait une série télé sur France Télé. Je suis plus que parti. Donc voilà, il y a qu'il y a pas mal de de de bah de ressources qui existent maintenant. C'est vrai que quand en les pointant, ça aidera des auditeurs récurrents.

Et puis en plus sur les vacances de Toussaint qui arrivent, ce sera le moment parfait justement pour pouvoir se documenter sur sur ces sujets qui peuvent paraître un peu complexes, mais qui finalement ne le sont, ne peuvent être un petit peu plus vulgarisés via ses ouvrages. Mais écoutez Cyril, Emmanuel, je vous remercie beaucoup pour votre temps.

C'est toujours les cordonniers les plus mal chaussés. Je m'oublie moi-même. C'est qu'on a quand même un livre qui s'appelle Le numérique sans embrouille, qui pour les familles. Est calqué sur notre site dans la rubrique Ressources numériques pour vous embrouiller et c'est rubrique par part par l'usage, les réseaux sociaux, les jeux vidéo, la musique et le streaming film.

Le numérique qui est très bien fait d'ailleurs je l'ai lu et d'ailleurs effectivement, merci de le rappeler, donc je le rajouterai naturellement dans les livres. Merci. Merci Cyril, Merci à tous les deux pour votre temps et cette discussion passionnante. Merci beaucoup.

Je tiens à remercier une nouvelle fois la mairie de Puteaux et tout particulièrement Isabelle Monard et Gladys Syracuse de la Maison du droit et de la famille pour leur accompagnement et leur aide dans la réalisation de ce podcast. A très vite pour un prochain épisode.

*Ce fichier a été retranscrit automatiquement via un logiciel speech-to-text (Adobe Première Pro) et a ensuite été corrigé par une IA (OpenAI). La technologie peut être très positive, mais attention, la transcription n'est pas parfaite. Clément.*